

# ASSOCIATION VIE CHRÉTIENNE

47, rue de la Roquette  
75011 Paris

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

31/08/2019

ASSOCIATION VIE CHRÉTIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2019

Aux membres de l'association Vie Chrétienne,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VIE CHRÉTIENNE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ESCN.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 10 Janvier 2020



Michel BROSSEAU

Commissaire aux comptes associé,  
Inscrit auprès de la compagnie  
Régionale de Versailles

**R.C.A.**

12 Rue Portalis  
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 – APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240



**Sommaire**

Sommaire	1
<b>BILAN</b>	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
<b>ANNEXE</b>	

**R.C.A.**

12 Rue Portalis  
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

## Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/09/2018 au 31/08/2019			Au 31/08/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres	58 482	55 288	3 194	10 271
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	56 367	41 404	14 963	21 445
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	29 000		29 000	29 000
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>143 849</b>	<b>96 692</b>	<b>47 157</b>	<b>60 716</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	17 101	1 200	15 901	
Avances et acomptes versés sur commande	23 653		23 653	33 527
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	3 260		3 260	
Autres	11 850		11 850	37 752
Valeurs mobilières de placement	576		576	7 787
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
Disponibilités	411 831		411 831	187 124
Charges constatées d'avance (2)	55 351		55 351	26 499
<b>TOTAL III</b>	<b>523 622</b>	<b>1 200</b>	<b>522 422</b>	<b>292 688</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecart de conversion actif VI				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>667 471</b>	<b>97 892</b>	<b>569 579</b>	<b>353 404</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				

R.C.A.

12 Rue Portalis

75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

## Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/09/2018	
	Au 31/08/2019	Au 31/08/2018
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	-240 561	27 678
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>277 741</b>	<b>-268 238</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	113 466	113 466
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL I</b>	<b>150 647</b>	<b>-127 095</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges	518	1 265
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources	11 517	11 517
<b>TOTAL III</b>	<b>12 035</b>	<b>12 782</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit (2)		11 261
- Financières diverses	100 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	69 307	226 817
- Fiscales et sociales	19 523	25 616
- Sur immobilisations et comptes rattachés		2 472
Autres dettes	218 068	201 551
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>406 897</b>	<b>467 717</b>
Ecart de conversion passif	V	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>569 579</b>	<b>353 404</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

R.C.A.

12 Rue Portalis  
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/08/2019			Au 31/08/2018
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Vente de marchandises	15 211		15 211	16 842
Production vendue :				
- Biens				
- Services				229
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>15 211</b>		<b>15 211</b>	<b>17 070</b>
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 347	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			3 182	49 095
Cotisations			1 265 706	940 093
Autres produits (hors cotisations)			246 374	351 611
			<b>TOTAL I</b>	<b>1 357 869</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises			19 098	27 132
Variation de stock de marchandises			-15 901	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-288	
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 014 035	1 262 612
Impôts, taxes et versements assimilés			792	1 037
Salaires et traitements			150 302	207 404
Charges sociales			60 179	89 065
			13 559	24 614
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions				
Autres charges			271	223
			<b>TOTAL II</b>	<b>1 612 087</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>290 772</b>	<b>-254 217</b>
Excédent ou déficit transféré				
			<b>III</b>	
Déficit ou excédent transféré				
			<b>IV</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			73	1 055
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<b>TOTAL V</b>	<b>1 055</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
			<b>TOTAL VI</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>73</b>	<b>1 055</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			<b>290 846</b>	<b>-253 162</b>

R.C.A.

12 Rue Portalis  
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

## Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/08/2019	Au 31/08/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	5 471	3 874
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>5 471</b>	<b>3 874</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	18 575	18 813
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>18 575</b>	<b>18 813</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-13 104</b>	<b>-14 939</b>
Impôts sur les bénéfices IX		137
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)</b>	<b>1 538 364</b>	<b>1 362 798</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)</b>	<b>1 260 622</b>	<b>1 631 036</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>277 741</b>	<b>-268 238</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/08/2019	Au 31/08/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		

CHARGES	Au 31/08/2019	Au 31/08/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

**R.C.A.**12 Rue Portalis  
75008 PARIS

Tél. : 01.58.18.63.43

Fax : 01.42.65.01.01

R.C.S. Paris 481 805 240

Siret : 481 805 240 00043 - APE 6920Z

N° TVA FR 11 481 805 240

**Annexe**

**ASSOCIATION COMMUNAUTE DE VIE CHRETIENNE**

**47 RUE DE LA ROQUETTE**

**75011 PARIS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

## Table des matières

1	Préambule.....	4
2	Faits majeurs de l'exercice.....	4
3	Règles et méthodes comptables.....	4
3.1	Principes comptables.....	4
3.2	Evènements postérieurs à la clôture.....	4
3.3	Changements de méthodes comptables.....	5
3.4	Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.....	5
3.4.1	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	5
3.4.2	Immobilisations financières.....	5
3.4.3	Stocks.....	5
3.4.4	Créances et dettes.....	5
3.4.5	Valeurs mobilières de placement (VMP).....	5
3.4.6	Indemnités de fin de carrière.....	6
4	Informations relatives au bilan.....	7
4.1	Actif.....	7
4.1.1	Tableau des immobilisations.....	7
4.1.2	Tableau des amortissements.....	8
4.1.3	Tableau des dépréciations.....	8
4.1.4	Etat des créances.....	9
4.1.5	Détail des produits à recevoir.....	9
4.1.6	Evaluation des valeurs mobilières de placement.....	9
4.1.7	Détail des charges constatées d'avance.....	10
4.2	Passif.....	10
4.2.1	Variation des fonds associatifs.....	10
4.2.2	Tableau des provisions pour risques et charges.....	11
4.2.3	Tableau de suivi des fonds dédiés.....	12
4.2.4	Etat des dettes.....	13
4.2.5	Détail des charges à payer.....	13
5	Informations relatives au compte de résultat.....	14

5.1	Produits .....	14
5.1.1	Détail des produits d'exploitation .....	14
6	Autres informations .....	14
6.1	Contributions volontaires en nature .....	14
6.2	Effectif moyen .....	14
6.3	Honoraires du commissaire aux comptes .....	15
6.4	Information sur les rémunérations des dirigeants.....	15

## **1 PREAMBULE**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2019, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 569 579 €
- Total du compte de résultat (*Charges*) : 1 260 622 €
- Résultat de l'exercice (*Excédent*) : 277 741 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

## **2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

En octobre 2018, un prêt exceptionnel de 100 000 € a été contracté auprès de deux partenaires permettant de faire face à des difficultés de trésorerie. Le remboursement doit intervenir entre le dernier trimestre 2019 et le premier semestre 2020.

## **3 REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### ***3.1 Principes comptables***

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

### ***3.2 Evènements postérieurs à la clôture***

Néant

### **3.3 Changements de méthodes comptables**

NEANT

### **3.4 Les principales méthodes utilisées sont les suivantes**

#### **3.4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

<b>Nature de l'immobilisation</b>	<b>Durée</b>
Immobilisations incorporelles	3 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### **3.4.2 Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

#### **3.4.3 Stocks**

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 août 2019 d'après la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS). La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable

#### **3.4.4 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

#### **3.4.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)**

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

### **3.4.6 Indemnités de fin de carrière**

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 518 €.

La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1.42 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Droit du travail
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2010-2012
- Taux annuel de rotation du personnel : 5%
- Taux annuel de progression des salaires : 1%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 4.1 Actif

#### 4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	58 482				58 482
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>58 482</b>				<b>58 482</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Installations générales, aménagements divers	4 828				4 828
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	40 624		12 519		28 105
Mobilier	23 434				23 434
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>68 886</b>		<b>12 519</b>		<b>56 367</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations					
Prêts					
Autres titres et immobilisations financières	29 000				29 000
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>29 000</b>				<b>29 000</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>156 368</b>		<b>12 519</b>		<b>143 849</b>

## 4.1.2 Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS	début exercice	Augmentation	Diminution	poste à poste	fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	48 211	7 077			55 288
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>48 211</b>	<b>7 077</b>			<b>55 288</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Installations générales, aménagements divers	2 922	483			3 405
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	31 065	5 419	12 520		23 964
Mobilier	13 455	580			14 035
Autres					
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>47 442</b>	<b>6 482</b>	<b>12 520</b>		<b>41 404</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>95 653</b>	<b>13 559</b>	<b>12 520</b>		<b>96 692</b>

## 4.1.3 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde en fin d'exercice
<b>DEPRECIATIONS</b>				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en cours	1 200			1 200
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>TOTAL</b>	<b>1 200</b>			<b>1 200</b>
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financière				
- exceptionnelle				

**4.1.4 Etat des créances**

CREANCES	MONTANT BRUT	DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts ( 1 )			
Autres immobilisations financières	29 000		29 000
Usagers et comptes rattachés	3 260	3 260	
Autres créances	35 503	35 503	
Charges constatées d'avance	55 351	55 351	
<b>TOTAL</b>	<b>123 114</b>	<b>94 114</b>	<b>29 000</b>
( 1 ) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Les autres créances se composent à hauteur de 23K€ d'avance et acompte pour le congrès de 2020.

**4.1.5 Détail des produits à recevoir**

Néant.

**4.1.6 Evaluation des valeurs mobilières de placement**

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
OIKO CREDIT	576	576	-	-
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>576</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 4.1.7 Détail des charges constatées d'avance

Détail des charges	Montants
NRVX n°61 septembre	19 987
Filles de la Charité retraite décembre 2019	2 230
Assurance Rambaud Labrosse	4 500
Cotisation CVX Monde	25 000
Divers	3 634

## 4.2 Passif

## 4.2.1 Variation des fonds associatifs

NATURE DES FONDS PROPRES	Solde en début d'exercice	Affectation de résultat	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
<b>FONDS PROPRES</b>					
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>					
- Apports sans droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
<b>Ecarts de réévaluation</b>					
<b>Réserves</b>					
Statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves réglementées					
Autres réserves					
<b>Report à nouveau</b>	27 677	-268 238			-240 561
<b>Résultat de l'exercice</b>	-268 238	268 238	277 741		277 741
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>					
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>					
- Apports	113 466				113 466
- Legs et donation					
<b>Ecarts de réévaluation</b>					
<b>Subventions d'investissements sur biens non renouvelables</b>					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>Immobilisations grévées de droit</b>					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>-127 095</b>				<b>150 646</b>

Autres affectations (à détailler)
Total


**4.2.2 Tableau des provisions pour risques et charges**

<b>NATURE DES PROVISIONS</b>	<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>affectation de résultat</b>	<b>Dotation exercice</b>	<b>Reprise exercice</b>	<b>Solde en fin d'exercice</b>
Provisions pour risques Provisions pour pensions et obligations similaires	1 265			747	518
Provisions pour grosses réparations Autres provisions risques charges					
<b>TOTAL</b>	<b>1 265</b>			<b>747</b>	<b>518</b>

## 4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés

## a) Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
					0,00
					0,00
					0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00	0,00

Fonds dédiés non utilisés depuis plus de 2 ans :

## b) Dons manuels, legs et donations affectées

SITUATIONS	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (195-197)	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D= A-B+C
<i>Dons manuels</i>	16 830	11 517			11 517
<b>Sous total</b> <i>Legs et donations</i>	16 830	11 517			11 517
<b>sous-total</b>					
<b>Total</b>	16 830	11 517	0	0	11 517

Fonds dédiés non utilisés depuis plus de 2 ans : NA

## 4.2.4 Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (1)	100 000	100 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	69 307	69 307		
Dettes fiscales et sociales	19 523	19 523		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	218 068	166 089	20 000	
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>406 898</b>	<b>354 919</b>	<b>20 000</b>	
(1) Montants : Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Les dettes financières correspondent à l'avance de trésorerie effectuée par EVX et Saint Hugues pour 50 K€ chacun. Leurs remboursements sera effectué au plus tard lors du second semestre 2020.

Les autres dettes se composent principalement de la dette vis-à-vis de la Fondation Amar y Servir à hauteur de 147K€.

## 4.2.5 Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montants
1) Fournisseurs factures non parvenues	17 713
2) Personnel	3 861
3) Organismes sociaux	502
4) Taxes dues sur les rémunérations	
5) Dettes concernant les congés payés	6 924
6) Autres charges à payer	31 534
<b>TOTAL</b>	<b>60 534</b>

## 5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 Produits

#### 5.1.1 Détail des produits d'exploitation

Détail des produits d'exploitation	Montants
Ventes de livres	15 211
Reprises sur amort et transfert de charges	3 182
Cotisations	1 265 706
Participations des membres	169 714
Abandon de frais	71 586
Divers	7 420
<b>TOTAL</b>	<b>1 532 819</b>

## 6 AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature qui se composent exclusivement des heures de bénévoles passés par les bénévoles travaillant pour l'association n'ont pas pu être recensés et valorisés.

### 6.2 Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Non cadres	3,84	
<b>TOTAL</b>	<b>4,84</b>	<b>0</b>

### **6.3 Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 9 600 TTC € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 9 600 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

### **6.4 Information sur les rémunérations des dirigeants**

#### **➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles**

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

